



Association de Parents d'Elèves
Indépendants de Ternay

Mairie de Ternay
M. VILLEJOBERT
Grande Rue
69360 TERNAY

Ternay, le 6/02/2014

Objet : Travaux devant le parking de l'école élémentaire
Copie : Monsieur le Maire

Monsieur,

Au nom des parents d'élèves, nous souhaitons attirer votre attention sur les problèmes que nous rencontrons depuis le début des travaux rue des Barbières.

Nous sommes préoccupés par l'aspect sécurité aux abords de l'école, notamment lorsque le policier municipal n'est pas présent pour assurer la sécurité des piétons.

En effet, l'accès au parking est devenu extrêmement compliqué, les engins de chantier empêchent la visibilité des autres véhicules et la traversée du passage piéton aux heures de pointe est rendue dangereuse.

Le personnel de chantier ne fait aucun effort pour faciliter la circulation durant les 10 minutes que durent chaque entrée et sortie d'école, et n'assurent pas la sécurité des utilisateurs (piétons et voitures) de la rue.

Le car de la cantine (et ceux des sorties régulières comme la piscine) ne peuvent plus accéder facilement au parking. Ils sont obligés d'attendre les enfants dans le carrefour, devant le passage piéton, ce qui engendre un énorme problème de sécurité pour les piétons souhaitant traverser, qui n'ont plus aucune visibilité sur les voitures remontant de la rue des Cités.

En outre, de nombreuses places de parking (côté rue) ont été condamnées par les travaux. Mais surtout, les places du parking fermé sont en majorité réquisitionnées par le personnel de chantier. Cela ne laisse que 6 à 8 places disponibles pour les parents qui viennent chercher leur enfants (150 enfants sur cette école).

Les parents se voient donc dans l'obligation de se garer à l'extérieur du parking (dans une rue en travaux), mettant ainsi en danger supplémentaire les enfants.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir faire le nécessaire pour que la sécurité soit à nouveau assurée au plus vite aux abords de l'école, en sensibilisant l'entreprise de travaux publics sur ce point et en organisant la présence systématique du policier municipal durant toute la durée des travaux aux heures d'entrée et de sortie d'école.

Nous vous demandons également d'intervenir auprès du personnel de l'entreprise pour qu'ils laissent libres les places de parking prévues pour les parents.

Nous espérons vivement que ce courrier saura retenir votre attention et comptons sur votre efficacité dans l'intérêt de nos enfants.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le bureau de l'APEIT